

DÉNOMINATION ET AUTONYMIE : LES INADÉQUATIONS D'UNE PROCÉDURE DE RECONNAISSANCE

par Gérard PETIT

e-mail : gerard.petit@u-paris10.fr

Résumé : La dénomination est une propriété centrale pour la description de l'unité lexicale. Toutefois, la procédure de reconnaissance qui lui est associée souffre d'un déficit d'efficacité lié précisément au libellé des tests mis en place. Ceux-ci, s'ils se veulent symétriques dans leur structuration (puisqu'axés sur l'énoncé d'une triade : identifiant-UL, identifiant-relation et identifiant-monde) et leur visée sémantique (parcourir la relation entre langue et monde *vs* entre monde et langue), n'en restent pas moins asymétriques quant à la perspective qu'ils projettent sur l'UL. La réalisation aléatoire de l'autonyme en position d'identifiant-UL manifeste cette disparité. Elle est le symptôme d'un présupposé tenace, fondé sur l'immanence de la langue et qui impose : (i) une formulation des tests en langue naturelle ; (ii) que l'on expulse toute caractérisation énonciative ou sociale de la description. Sans pour autant plaider en faveur d'un formalisme abstrait, force est de reconnaître que ces deux facteurs conjoints, loin de servir leur objectif, concourent parfois à faire de l'autonyme une simple alternative rhétorique.

Mots-clés : autonyme, connotation autonymique, dénomination, référence, unité lexicale.

Abstract : Denomination is one of the main characteristics of the lexical unit. The means of recognizing it lack of effectiveness because of their wording. They are conceived as symmetrical in their structure (which contains a lexical unit-identification, a relation-identification and a world-identification) and in their semantic purpose (to cover the relation between language and world *vs* world and language), but reveal themselves as asymmetrical in the perspective they consider the lexical unit. The aleatory realization of an autonym as lexical unit-identification shows that disparity. It is the symptom of a persistent presupposition, based on the principle of immanence of language, prescribing : (i) a natural language wording of the tests ; (ii) the elimination of all sociological characterization from description. Both of these two factors might work towards making the autonym a simple rhetoric alternative.

Keywords : autonym, autonymous connotation, denomination, lexical unit, reference.

La dénomination, en tant que propriété linguistique a été théorisée par (Kleiber 1981, surtout 1984, 1996). Elle consigne la relation stable et récurrente qu'un signe entretient avec un segment de réalité (le fait p.ex. que *chien* renvoie à un certain type de mammifère) et valide le statut d'unité lexicale (désormais UL) de celui-là. Les tests de reconnaissance¹ peuvent se résumer à une matrice de deux énoncés qui manifestent respectivement la relation langue/monde et monde/langue :

¹ Nous précisons le caractère peu naturel des deux énoncés croisés qui permettent l'identification de cette propriété. L'observation démontre en effet que dans l'interlocution courante, les questionnements portent davantage sur les référents que sur la relation entre langue et monde. Pour cette raison nous prendrons le parti de considérer ces énoncés comme constituants d'une procédure de découverte en linguistique

X est le nom d'un *x* qui *W*
un *x* qui *W* s'appelle un *X*

chien est le nom d'un mammifère qui...
un mammifère qui... s'appelle un chien

Nous proposons, à partir d'une distinction des trois constituants de ces énoncés (identifiant-UL : *X*, *un X* ; identifiant-relation : *est le nom de, s'appelle* ; identifiant-monde : *un x qui W*), de caractériser les contraintes formelles et catégorielles que la relation de dénomination fait peser sur l'autonyme dans le cadre d'une procédure d'identification lexicale². Le vecteur par lequel celle-ci s'effectue est l'énoncé de dénomination, séquence à caractère métalinguistique dont l'objet est de vérifier le statut lexical d'une unité linguistique en énonçant la relation codée que celle-ci entretient avec le réel et plus précisément avec une catégorie référentielle (référence virtuelle). De fait seront exclus de l'analyse les énoncés qui cherchent à vérifier la référence actuelle entretenue par une unité en discours. Confronté à la question de l'autonymie, l'énoncé de dénomination apparaîtra comme une séquence en retrait, hypothéquée par son propre libellé sans qu'une issue linguistiquement satisfaisante soit réellement envisageable.

1. L'identifiant-UL

Dans l'énoncé qui vérifie la relation langue / monde :

X est le nom d'un *x* qui *W*

l'élément *X* est en emploi autonymique parce qu'il instancie l'unité de langue susceptible d'entretenir une relation codée, stable et récurrente avec un segment de réalité. De fait est exclue toute séquence en usage :

*chien / *un chien / le chien... est le nom d'un mammifère qui...

sauf, et la nuance est intéressante, si elle instancie le N *autonyme* :

autonyme est le nom d'une séquence linguistique en mention
l'autonyme est le nom d'une séquence linguistique en mention

Toutefois ces deux derniers énoncés reçoivent une interprétation différente (dans le second cas *l'autonyme* ne constitue pas un identifiant-UL). Bien qu'une relation de dénomination soit identifiée seul le premier appartient à la procédure de découverte.

X tient lieu d'identifiant-UL : il correspond à la place qui est impartie à l'expression d'une unité lexicale. Toutefois l'autonyme ne caractérise pas une séquence précédemment énoncée et reprise mais, propriété partagée par tout énoncé métalinguistique d'identification

² Nous ne traiterons pas ici des énoncés qui caractérisent une procédure idiolectale et visent à vérifier quel usage référentiel tel locuteur fait de tel item

lexicale, reproduit la forme citationnelle de l'UL. Si l'emploi en mention est indice d'altérité, celle-ci tire sa référence du stock des unités de la langue. Raison pour laquelle l'autonyme instancie le lemme de l'UL, sa forme conventionnellement neutralisée (au singulier - sauf exception - pour les noms, et au masculin lorsqu'il y a flexion de genre). À ce titre toute détermination est impossible :

chien / **un chien* / **ce chien* / **le chien* est le nom d'un mammifère qui...

car le SN qu'elle constitue n'a pas statut d'UL. Une réserve toutefois lorsque l'article est lexicalisé (problème de la valeur dénominative des descriptions définies, que nous ne traiterons pas ici) :

terre / ? *la terre* est le nom de la planète sur laquelle nous vivons

Conséquemment, et pour les mêmes raisons, toute flexion est interdite :

**chiens* / **chiennes* est le nom d'un mammifère qui...

sauf si elle est lexicalisée :

fiançailles / *funérailles* est le nom d'un...

économies est le nom d'une somme d'argent que l'on a économisée³

L'identifiant-UL présente à cet égard les mêmes restrictions que celles observables dans un énoncé d'identification catégorielle :

le nom *chien* / **chiennes* / **chiens* / *terre* / **la terre*

le nom *fiançailles* / *funérailles* / *économies* / *économie*

Toutefois, comme le démontrent les exemples précédents, si l'autonyme correspond à un identifiant-UL, toute UL ne semble pas *a priori* susceptible de se voir représentée dans le test. Sont exclues pour des raisons sémiotiques les UL telles les prépositions, déterminants, conjonctions, pronoms⁴, qui ne satisfont pas à la condition première de la relation de dénomination : être référentielles.

Une seconde exclusion, beaucoup plus discutable dans son principe, pèse sur le matériau non-nominal. En effet la forme canonique du test, telle qu'exprimée plus haut, prévoit en position d'autonyme préférentiellement le lemme du nom syntaxique (*noun* en anglais) :

mensonge / ?**mentir* est le nom d'un procès qui consiste à...

sagesse / ?**sage* est le nom d'un comportement qui...⁵

Du fait de son lestage théorique (influence de la logique des classes et du calcul des prédicats) la notion de dénomination se voit prisonnière de l'ambiguïté du mot *nom*. Nous avons évoqué la question (Petit 2001 b) en contestant l'argumentation proposée à l'appui de

³ Nous formulons l'hypothèse qu'*économies* (pluriel) constitue une UL à part entière, distincte d'*économie*, eu égard à sa signification particulière

⁴ Nous n'aborderons pas ici le cas des adverbes

⁵ Nous n'assumons pas le rejet des UL pourvues d'une astérisque (respectivement un verbe et un adjectif), mais le mentionnons en tant que position adoptée par la doxa en matière de dénomination (à cet égard, voir G.Petit 2001 b et c)

la position qui postule que seul le nom syntaxique est apte à fournir un nom logique et sémantique (angl. *name*)⁶.

Les critères définitoires de la relation de dénomination, tels qu'exposés très succinctement plus haut, circonscrivent en réalité une propriété applicable également aux verbes et adjectifs, lesquels réfèrent de manière stable et récurrente tout comme les noms à des segments de réalité constitués en types (la seule différence tenant à la nature ontologique du référent).

Une autre limitation concerne les UL dont le format est inférieur au mot. Sont concernées la morphologie constructionnelle, et plus particulièrement les bases non-autonomes (savantes, supplétives ou allomorphiques) :

**psych(o)-* / **-logie* est le nom de...
**construc-* est le nom de...

Leur rejet par le test de dénomination démontre que celui-ci n'envisage l'UL que comme atome syntaxique. La preuve en est fournie par l'admissibilité des locutions nominales :

pomme de terre / laser à rubis / impôt sur le revenu est le nom de...

Les limites de cette étude ne nous permettent pas d'aller plus avant dans l'analyse. Nous rappellerons simplement que les bases non-autonomes, si elles sont des UL, ne constituent pas des atomes syntaxiques. Or cette dernière propriété est fondamentale pour la reconnaissance du statut dénominatif (Petit 2001 c).

L'énoncé qui vérifie la relation du monde à la langue :

un x qui W s'appelle un X

réalise l'identifiant-UL préférentiellement, et assez curieusement, non pas sous la forme d'un lemme, mais d'un SN générique :

un mammifère qui... s'appelle un chien

bien que (Rey-Debove 1969) et (Kleiber 1984) admettent le lemme malgré son caractère contre-intuitif et son faible coefficient de réalisation :

un mammifère qui... s'appelle un chien
??un mammifère qui... s'appelle *chien*

dû spécifiquement à la forme de l'identifiant-relation *s'appeler* (voir plus bas). Quoi qu'il en soit dans ce type d'énoncé l'identifiant-UL perd une partie de ses caractéristiques, et notamment le marquage typographique qui l'ancre du côté de l'autonome quand cet identifiant a la forme d'un SN :

*un mammifère qui... s'appelle *un chien*

⁶ Brièvement l'ambiguïté en français du mot *nom* tient à ce qu'il peut aussi bien désigner une entité grammaticale (le nom opposé au déterminant, au verbe ou à l'adjectif) qu'une étiquette sémantique et logique permettant l'identification d'une réalité (le nom par lequel on appelle un individu, une chose...). C'est dans ce dernier sens qu'il convient d'entendre *nom* dans les énoncés de dénomination.

La focalisation s'est déplacée du signe vers le monde pour aboutir à une formule qui la rapproche d'une simple équation référentielle entre deux descriptions (voir plus bas, mais également la note 1).

Contrairement à leurs homologues qui établissent une relation de la langue au monde les énoncés orientés du monde vers la langue admettent, moyennant une formulation à caractère processuelle⁷, un verbe en position d'identifiant-UL (la question restant entière pour ce qui est des adjectifs⁸) :

le fait d'affirmer ce que l'on sait être faux s'appelle ?un mensonge / mentir
dire ce que l'on sait être faux..., (ça) s'appelle mentir

Les N lexicalisés sous forme de description définie peuvent apparaître en position d'identifiant-UL, contrairement à ce que l'on observait précédemment. Ils rejoignent ainsi une partie des noms propres :

la planète sur laquelle nous vivons s'appelle la Terre
le port situé à l'embouchure de la Seine s'appelle Le Havre
le pays qui fait face à la Turquie s'appelle la Grèce

Toutefois, point de convergence entre les deux types d'énoncés, le rejet des UL non-autonomes est confirmé :

*une science qui... s'appelle une -logie
*un procès qui... s'appelle construc-

du fait qu'elles ne constituent pas des atomes syntaxiques et que, par voie de conséquence, elles ne réfèrent pas (seule est dotée de référence virtuelle l'unité complexe qui les contient : p.ex. *psychologie*, *construction*). L'énoncé qui identifie la relation monde / langue n'est donc pas le symétrique réel du précédent tout en lui étant homogène. En effet, l'un comme l'autre ont pour fonction de décrire linguistiquement une relation lexicale. *Linguistiquement*, c'est-à-dire en admettant pour prérequis que :

- l'appartenance de l'identifiant-UL à la langue est immanente, non médiatisée par le corps social ;
- la langue est assimilable à un stock d'unités entretenant une relation biunivoque avec le monde. D'où l'absence régulière, en position d'autonyme, d'UL située à l'intérieur d'un registre de langue marqué et entrant en binôme avec une UL standard :

**canasson* / *cheval* / **clebs* / *chien* est le nom d'un mammifère qui...
**picrate* / *piquette* est le nom d'un vin de mauvaise qualité

⁷ .Ce type de formulation focalise sur les propriétés événementielles du verbe, lesquelles sont inhibées dans sa nominalisation

⁸ Une manière, peu satisfaisante au demeurant, de contourner la difficulté consiste à restituer la nature syncatégorématique de l'adjectif en l'inscrivant dans une structure prédicative :

être prospère en parlant d'un commerce, ça s'appelle être florissant
être en proie à de l'angoisse, ça s'appelle être angoissé

D'où également l'indécidabilité de la relation lorsque l'UL assume sa fonction référentielle à l'intérieur d'un périmètre discursif spécifique, notamment terminologique (le libellé de l'identifiant-relation ne permet de fixer la relation que sur une seule UL) :

?avertisseur / ?klaxon est le nom d'un dispositif...

ou bien lorsque la langue offre une paire de coréférents à peu près équivalents :

??baladeur / ??walkman est le nom d'un petit magnétophone qui...
un petit magnétophone qui... s'appelle un *??baladeur / ??walkman*

Ces rejets sont contestables d'un point de vue linguistique. Ils révèlent en réalité une perspective (idéologique) induite sur la langue : (i) fonction d'ordonnancement bi-univoque du monde ; (ii) centrage de la perspective sur l'unicité et la justesse de l'expression.

Toutefois, et indépendamment de cet investissement, les restrictions mises sur la sélection de l'identifiant-UL et notamment le blocage du lemme autonome sont pour une large partie conditionnés par la formulation de l'identifiant-relation.

2. L'identifiant-relation

L'énoncé qui établit la relation entre la langue et le monde focalise sur la dimension logique et sémantique de l'identifiant-UL en insistant implicitement sur la stabilité de la relation référentielle. De fait, pouvoir prédiquer une expression par *être le nom de* implique d'emblée qu'elle est lexicalisée (même si elle revêt la forme d'une description définie : *la Terre, l'Occupation...*). Pour cette raison, des séquences non lexicalisées sembleront suspectes ou impossibles :

??fusilcratie est le nom d'un gouvernement qui assoit son autorité par les armes
?reconduction à la frontière est le nom d'une procédure d'expulsion des personnes en situation irrégulière⁹

Le libellé du test repose sur une description définie au singulier : *le nom de*. L'indéfini est toutefois admissible :

chien est un nom d'animal
vélo est un nom de moyen de transport

dans la mesure où l'indéfini présuppose une opposition entre le N concerné et d'autres N d'animaux ou de moyens de transport. L'emploi de ce déterminant devient moins commode dès que l'identifiant-monde contient une description spécifiante énonçant les attributs définitoires d'une catégorie référentielle :

??chien est un nom d'animal appartenant à la classe des mammifères et...
??vélo est un nom de moyen de transport léger, à deux roues, sans moteur...

La formulation devient alors ambiguë et présuppose que d'autres dénominations existent concurremment pour le même référent. Du fait qu'aucun site locutoire sociolinguistique n'est

⁹ Bien qu'ayant donné lieu à contestation en 1994 cette expression, qui double *reconduite à la frontière*, tend à perdurer et semble actuellement en cours de lexicalisation

spécifié ou induit (tel nom appartiendrait à tel registre de langue, contrairement à tel autre), qu'aucun régime référentiel n'est précisé (par exemple en terminologie un même concept se voit très fréquemment associer plusieurs dénominations, toutefois une seule est la dénomination statutaire, les autres n'étant que des synonymes de second rang) et compte tenu de la définition que revêt cette relation référentielle, l'énoncé en vient tel quel à énoncer une contradiction.

La formulation intuitivement préférentielle par la description définie (*être le nom de*) n'est pas non plus sans poser problème. En effet elle induit une relation biunivoque entre la langue d'une part et le monde de l'autre sur le principe adamique : chaque chose à un nom (et un seul), chaque nom indexe une chose (et une seule). Deux conséquences en découlent : d'abord, comme nous l'avons vu, le rejet d'énoncés ou l'identifiant-UL entretient une relation de binôme. Si l'on postule qu'*avertisseur* est le nom d'un dispositif qui... on ne peut dans le même temps reconnaître la même propriété dans *klaxon*. Pareillement pour les mots familiers qui fonctionnent en binôme avec d'autres items familiers ou avec des UL standard :

tête / **citron* / **cafetière* est le nom de la partie supérieure du corps de l'homme...

Dans ce cas l'usage veut que la relation soit reconnue comme supportée par l'UL standard. Pareillement entre terminologie et vocabulaire courant (*avertisseur* / *klaxon* ; *baladeur* / *walkman*). Le fait que la relation soit située à l'intérieur de la langue et que le libellé du test exclue la communauté des locuteurs encourage ces choix non-linguistiques tout en maintenant une représentation artificielle de la dénomination. Si une fois de plus on admet comme critère premier l'existence d'une relation référentielle stable et récurrente, alors il est nécessaire de compléter le libellé du test par des informations sociolinguistiques (nous soulignons) :

tête est le nom en registre standard de la partie supérieure du corps de l'homme...
citron est l'un des noms familiers de la partie supérieure du corps de l'homme...

ou à caractère juridique (nous soulignons) :

baladeur est le nom officiellement reconnu d'un petit magnétophone...
walkman est le nom utilisé dans le langage courant pour désigner un petit magnétophone...
walkman est l'autre nom du baladeur / *baladeur* est l'autre nom du walkman

Seconde conséquence, l'indexation biunivoque du réel coupe court à l'expression de la polysémie. S'il est possible d'admettre :

blaireau est le nom d'un mammifère qui...
blaireau est le nom d'une brosse qui sert à étaler la crème à raser...

en revanche, il n'est pas possible de produire un énoncé dénomiatif qui, sous le même autonome, subsumerait l'inventaire de ses significations :

**blaireau* est le nom d'un mammifère qui... et d'une brosse qui sert à étaler la crème à raser...

Le blocage tient à ce que la conjonction *et* réunit plus d'une valeur référentielle au sein d'une même relation dénomiatif. Une formulation distributive, qui répartirait une valeur

référentielle par relation dénomminative serait acceptable. D'où la nécessité d'introduire une clause qui relance la relation dénomminative à chaque valeur référentielle (nous soulignons) :

blaireau est le nom d'un mammifère qui... mais aussi d'une brosse qui sert à étaler la crème à raser...

blaireau est le nom entre autres / notamment d'un mammifère qui... et d'une brosse qui sert à étaler la crème à raser...

La question se pose dès lors de définir ce que représente l'autonyme dans l'énoncé de dénomination. D'après les exemples qui précèdent c'est l'UL dans sa totalité qui est visée, c'est-à-dire en tenant compte de l'ensemble de ses références virtuelles (Milner 1976). C'est ce que confirment les réaménagements suivants du test :

il y a un seul / c'est le même nom *blaireau*, en français, pour dénommer le mammifère et la brosse à étaler de la crème à raser

??il y a deux noms / ??ce n'est pas le même nom *blaireau*, en français, pour dénommer le mammifère et la brosse à étaler de la crème à raser

où la polysémie, encore perceptible pour un nom comme *blaireau*, est saisie dans l'énoncé de la relation référentielle. Deux conclusions en découlent : (i) les énoncés de dénomination usuellement construits et qui ne portent que sur une seule relation référentielle sont partiels (métonymiques dirons-nous) au regard de la polysémie de l'UL ; (ii) le test de dénomination permet globalement de distinguer entre polysèmes et homonymes¹⁰ :

*il y a un seul / c'est le même nom *voile*, en français, pour dénommer la pièce d'étoffe avec laquelle on se couvre la tête et celle qui permet aux bateaux d'avancer sous l'action du vent
il y a deux / ce n'est pas le même nom *voile*, en français, pour dénommer la pièce d'étoffe avec laquelle on se couvre la tête et celle qui permet aux bateaux d'avancer sous l'action du vent

Un dernier problème, non des moindres, lié à la forme de l'identifiant-relation provient de ce qu'un autonyme non-nominal n'est pas *a priori* admis en position d'identifiant-UL. Se trouvent mis en cause les fondements même de l'expression de la relation. Comme nous l'avons vu, lorsque l'identifiant-UL est réalisé par un autonyme verbal ou adjectival, un effet d'antinomie (qui n'a pas lieu d'être compte tenu de la définition référentielle que l'on se donne de la dénomination) se produit entre la catégorie syntaxique d'appartenance de l'identifiant-UL et le terme *nom* :

**mentir* est le nom d'un procès qui...

**sage* est le nom d'un comportement qui...¹¹

L'impossibilité d'un autonyme non-nominal tend à infirmer, *a contrario*, le postulat fréquemment admis selon lequel l'autonyme serait un nom syntaxique¹². Quoi qu'il en soit, la forme de l'identifiant-relation conditionne les limites d'application du test lui-même. Aussi avons-nous proposé (Petit 2001 b) de l'aménager en remplaçant *être le nom de* par *être la*

¹⁰ L'affirmation reste toutefois à affiner

¹¹ Ici encore nous récusons l'astérisque, qui ne doit sa présence qu'à une confusion entre les deux interprétations de *nom*

¹² Pour la contestation de ce postulat, nous renvoyons à la très intéressante étude de Bosredon et Tamba (1998)

dénomination de, dénommer, être l'étiquette de (cette dernière étant peut-être moins préférable bien qu'elle cible au plus juste la relation)¹³ :

chien est le nom / la dénomination / l'étiquette d'un / dénomme un animal qui...
mentir est la dénomination / l'étiquette d'un / dénomme un procès qui...
sage est la dénomination / l'étiquette d'une / dénomme une propriété qui consiste...

L'utilisation de *dénomination* permet de jouer à la fois sur le sens processuel de l'acte et résultatif de l'unité choisie. Elle permet notamment au travers d'appellations comme *dénomination standard / familière* ou *dénomination de droit / de fait* de rendre compte des phénomènes sociolinguistiques et juridiques mentionnés plus haut (Petit 1998, 2001 b).

Les énoncés orientés monde / langue ne réalisent pas l'identifiant-UL sous la forme d'un lemme (cf. plus haut). En effet, le SN générique complément de *s'appeler* ("...s'appelle un chien") est en connotation autonymique (Authier 1987) non marquée typographiquement : il représente non l'UL mais la citation fictive et narrativisée du segment de discours type dans lequel elle doit être *a priori* instanciée¹⁴. Le fait que par ailleurs ce SN ne soit pas traduisible n'est pas imputable à sa valeur autonymique. En effet, ce n'est pas en la matière le SN lui-même qui ne peut être traduit, mais l'énoncé complet qui le contient sauf à être agrammatical dans la langue cible (il transgresserait le principe d'unicité du code ou bien la syntaxe de l'identifiant-relation). À titre d'exemple nous prendrons un ensemble de productions homologues respectivement en français, anglais, allemand et grec :

un animal qui... s'appelle un chien
 an animal which... is called a dog
 ein Tier das... heisst *Hund*
 ena zw pou... to lene *skulo*

Traduire le premier en anglais est exclu du fait que le verbe *to call* se construit avec un SN :

*an animal which... is called a chien
 *an animal which... is called un chien¹⁵
 *an animal which... is called *chien*
 an animal which... is called *chien*, in french¹⁶

La version allemande bloque également la traduction littérale du fait que le verbe *heissen* exige un lemme autonome :

??ein Tier das... heisst *chien*
 *ein Tier das... heisst *un chien*
 *ein Tier das... heisst un chien

¹³ En ayant pris soin au préalable de définir ces termes et d'entendre par *dénomination, étiquette* et *dénommer* le fait d'entretenir une relation stable et récurrente avec un segment de réalité, relation qui peut être décrite comme une référence standard (ou virtuelle pour reprendre l'expression de Milner 1976), abstraction faite de toute contextualisation de l'unité

¹⁴ Le fait est à rapprocher de la tendance marquée à privilégier le niveau référentiel dans l'approche

¹⁵ Dans cet exemple comme dans le précédent le blocage vient de l'interférence des codes dans un énoncé où tous les constituants sont en usage

¹⁶ Avec spécification du code l'énoncé devient acceptable, contrairement au précédent où faute d'informations l'énoncé de l'identifiant-langue est attendu dans le même code que celui dans lequel les deux autres identifiants sont exprimés

Pareillement en grec où le verbe *lew* exige lui aussi un autonyme¹⁷. On peut par ailleurs s'interroger sur la pertinence d'une traduction de ce type d'énoncé, sachant que les questionnements en matière d'identification lexicale entre langues ne portent pas sur le repérage de la relation de dénomination, mais bien plutôt la correspondance des signifiants¹⁸. Raison pour laquelle on aura recours préférentiellement à des structures du type :

en français *dog* se dit *chien*
 in french *dog* is said *chien*
 auf Französisch für *Hund* sagt man *chien*
 sta gallika o skulo leietai *chien*¹⁹

qui mettent en relation des UL et non pas une UL avec le réel.

Le rejet du lemme est conditionné en partie par l'effacement de l'agent (non restituable avec le pronominal à valeur passive). La réalisation de celui-ci impose la construction lemmatique de l'identifiant-UL :

on appelle *chien* un animal qui...

si la position immédiatement à droite n'est pas déjà occupée par un complément essentiel. Dans le cas contraire l'identifiant-UL prend la forme d'un SN en connotation autonymique (bien que l'énoncé global reste maladroit) :

on appelle un animal qui... un chien / ??*chien*.

De la même manière le passif, qui implique un agent et laisse libre la position droite, autorise le lemme :

un animal qui... est appelé *chien* (en français...)

Toutefois, en contexte d'extraction gauche de l'identifiant-monde, le SN en connotation autonymique est seul possible, du fait de la reprise par l'indéfini *ça* qui (i) établit une relation attributive entre le SN qu'il anaphorise et l'identifiant-UL ; (ii) pour ce faire occupe la position immédiatement à droite du verbe²⁰ :

un animal qui..., on appelle ça un chien
 ??un animal qui..., on appelle ça *chien*
 *un animal qui..., on appelle ça *un chien*²¹

Il n'est donc pas possible de tabler sur le seul effacement ou non de l'agent pour justifier le mode de réalisation de l'identifiant-monde, qui ici reste très sensible à la structure syntaxique générale de l'énoncé. La substitution d'*appeler* par *dénommer*, qui se construit avec un lemme autonome, permet d'éviter les configurations syntaxiques qui exigeraient un SN en connotation autonymique non marquée (bien que les énoncés restent peu naturels) :

¹⁷ Ajoutons à cela que *lew* signifie "dire" (trad. litt. "un animal qui... on le dit *chien*")

¹⁸ Les questionnements interlinguistiques, en ce qu'ils portent exclusivement sur les signes, constituent le reflet inversé de leurs homologues intralinguistiques qui focalisent sur la dimension référentielle

¹⁹ Littéralement "en français le chien est dit *chien*"

²⁰ Ce qui laisse à penser que le clitique *s'* de l'emploi pronominal joue également un rôle de blocage sur la position immédiatement droite

²¹ Le rejet est dû au fait que la séquence *un chien* ne constitue pas une unité lexicale. Le remplacement du pronom *ça* par un clitique ne rend pas l'énoncé admissible : *un animal qui..., on l'appelle un chien ; *un animal qui..., on l'appelle *chien* ; *un animal qui..., on l'appelle *un chien*

on dénomme *chien* / *un chien un animal qui...
 ??un animal qui... est dénommé *chien* / *un chien²²
 *un animal qui..., on dénomme ça un chien / **chien*
 un animal qui..., on le dénomme *chien* (en français)²³
 un animal qui... ça se dénomme *chien* (en français) / *un chien
 un animal qui... se dénomme *chien* (en français) / *un chien

La forme de l'identifiant-relation conditionne à sa manière les limites d'application du test. Un verbe n'est pas interdit en complément de *s'appeler* (en emploi d'autonyme ou en connotation autonymique) :

affirmer ce que l'on sait être faux (ça) s'appelle mentir / ?**mentir*²⁴
 on appelle *mentir* / ? mentir dire ce que l'on sait être faux

tout comme un adjectif :

un comportement qui... s'appelle **sage* / **sage* / de la sagesse
 on appelle *sage* / ? sage un comportement qui...

Le fait que les trois classes syntaxiques concernées par la dénomination (N, V, Adj) soient susceptibles d'apparaître dans la structure :

on appelle X un x qui W

mais aussi que la réalisation de l'identifiant-UL soit obligatoirement un lemme font de cette formule non seulement le symétrique de celle orientée langue/monde, mais également celle qui semble la mieux appropriée à identifier la relation de dénomination. Dans ce contexte, *dénommer*, dont le rendement peut être satisfaisant avec un N, se révèle plus délicat pour caractériser le statut des verbes, contrairement aux adjectifs :

??on dénomme *mentir* dire ce que l'on sait être faux
 on dénomme *sage* un comportement qui...
 on dénomme par *mentir* le fait de dire ce que l'on sait être faux
 on dénomme par *sage* un comportement qui...

l'ambiguïté constitutive du radical *nom* semblant l'emporter dès lors que l'identifiant-relation revêt une formulation agentive (raison pour laquelle " *mentir dénomme* " et " *sage dénomme* " restent admissibles : l'éviction de l'agent ne gardant du procès que la simple fonction statique d'étiquetage).

3. L'identifiant-monde

Dans la perspective que nous adoptons, peu de choses sont à dire de l'identifiant-monde si ce n'est que par principe il revêt la forme d'une description indéfinie. Celle-ci est constituée de traits définitoires de la catégorie référentielle et vaut comme définition lexicale (en d'autres termes une définition logique) :

²² Le faible coefficient d'acceptabilité de cette réalisation est imputable à sa rhétorique disgracieuse

²³ Le caractère peu naturel de la formulation a raison de son acceptabilité

²⁴ Un verbe complément fait mieux ressortir qu'un nom la préférence de *s'appeler* pour les syntagmes en usage

chien est le nom d'un animal qui...
un animal qui... s'appelle un chien

Bien qu'*a priori* possibles, les expressions démonstratives en contexte de référence déictique sont rejetées pour l'énoncé qui établit la relation entre la langue et le monde :

**chien* est le nom de cet animal...

tout comme pour son réciproque :

*cet animal s'appelle un chien
*on appelle cet animal un chien
*on appelle *chien* cet animal²⁵

du fait qu'elles n'énoncent pas des attributs critères, définitoires de la valeur sémantique d'une unité lexicale, c'est-à-dire en langue, abstraction faite de tout branchement sur un contexte situationnel²⁶.

Une description définie est également possible – l'expansion du nom peut avoir dans certains cas un caractère non générique – cependant le rendement diffère selon le type d'énoncé choisi. Admissible avec *appeler* (malgré un blocage sur les adjectifs) :

l'animal qui possède trois paires de pattes, des ailes... / *qui t'a réveillé cette nuit s'appelle un insecte²⁷
on appelle *insecte* l'animal qui possède trois paires de pattes, des ailes... / *qui t'a réveillé cette nuit
le fait d'affirmer ce que l'on sait être faux / d'avoir dit que tu viendrait (ça) s'appelle mentir
on appelle *mentir* le fait d'affirmer ce que l'on sait être faux / *d'avoir dit que tu viendrais
*le comportement qui consiste à... / *le comportement de ta soeur hier soir s'appelle sage
on appelle *sage* *?le fait de se comporter... / ??le comportement qui consiste à... / *le comportement de ta soeur hier soir

plus problématique dans le sens langue / monde car sensible à la formulation de l'identifiant-relation :

insecte est (en français) le nom / la dénomination de / dénomme l'animal qui possède trois paires de pattes, des ailes... / *qui t'a réveillé cette nuit
mentir est le nom du / la dénomination du / dénomme (en français) le procès qui consiste à affirmer ce que l'on sait être faux
sage est le nom du / la dénomination du / dénomme le comportement qui consiste à ...²⁸

Autre propriété, l'identifiant-monde peut être la reduplication totale ou partielle sous forme de SN indéfini de l'identifiant-UL (ce dernier ne pouvant revêtir la forme du lemme).

²⁵ Le rejet, dans la perspective qui nous intéresse, de la seconde séquence est lié au fait que la description " qui t'a réveillé cette nuit " ne permet pas l'identification d'une catégorie référentielle

²⁶ Les énoncés déictiques, bien que valides en soi ne rentrent pas dans la perspective que nous adoptons qui, rappelons le, se situe au niveau lexical. Un énoncé déictique tel que ceux cités plus haut relève de la définition ostensive. Or ce type d'acte (et d'énoncé) raccorde une unité à un individu et non pas à une catégorie référentielle. Il ne permet pas de valider la dénomination comme propriété des UL mais de telle unité dans tel contexte situationnel. Ce type de dénomination ne s'inscrit pas dans le champ que nous explorons ici

²⁷ L'interprétation du déterminant est toutefois ambiguë (anaphorique mais aussi générique avec la première expansion), contrairement à l'énoncé suivant, où elle reste générique

²⁸ L'acceptabilité de cette série d'énoncés implique bien entendu que l'on désambiguïse les termes *nom*, *dénomination* et *dénommer* et qu'on les entende dans leur seule valeur d'étiquetage sémantique et logique. Toutefois, si une telle opération est possible dans le cadre d'une recherche sur la dénomination, elle n'en relève pas moins de la définition stipulatoire et contrevient massivement à l'usage commun, dans lequel nombre d'énoncés de dénomination sont produits

Dans ce cas il ne s'agit plus de valider le statut lexical d'une unité. La réalisation des positions identifiant-UL et identifiant-monde par un SN indéfini :

il faut appeler un chat un chat
un chat (ça) s'appelle un chat

implique une lecture sélective (Martin 1983) comme dans les énoncés attributifs du type *une femme est une femme* et implique la recherche d'un ajustement de la visée référentielle. Tel n'est pas le cas lorsque l'identifiant-UL est réalisé par un lemme :

*on appelle un chat *chat* / *on appelle *chat* un chat
on appelle le / un chat *chat* en français / en registre standard²⁹

La tautologie joue alors à plein en ce que l'étiquetage de l'identifiant-monde ne fait que répéter la prescription d'emploi impartie à l'UL : il n'est pas pertinent de rappeler que la classe à laquelle on réfère par *chat* (dans *un chat*) est dénommée par *chat*, puisque c'est précisément la fonction de cet item d'indexer la classe des chats. L'énoncé où le SN est en connotation autonymique (*il faut appeler un chat un chat / un chat s'appelle un chat*) ne répète pas la prescription mais vérifie, en citant fictivement, et confirme l'adéquation entre le discours et le monde (donc l'application de la prescription par le discours) : bien qu'il soit prévu qu'on dénomme les chats par *chat*, l'usage peut en disposer autrement.

Pour les énoncés qui vont de la langue au monde l'identifiant-monde doit avoir la forme d'une description définie sans expansion :

chat est le nom / la dénomination *d'un chat³⁰ / du chat
chat dénomme *un chat / le chat

L'énoncé vérifie l'adéquation de la langue au monde (il confirme la convention) en énonçant la prescription – et non pas son application – entre une UL et *la* classe (prise dans sa globalité, son unicité) qui lui est impartie. La redondance entre les deux identifiants implique néanmoins un savoir partagé concernant l'identifiant-monde.

Globalement l'interprétation du test est différente, avec la reduplication, de ce qu'elle est si l'identifiant monde est réalisé par une description analytique (*un animal qui...*). Dans ce dernier cas il s'agit d'identifier une catégorie référentielle sur la base de ses propriétés, de la reconnaître comme telle en convoquant l'étiquette qu'elle reçoit dans la langue (énoncés avec *appeler*). Ou bien de valider le statut d'UL d'un item en vérifiant qu'il couvre une catégorie référentielle. Dans le cas de la reduplication la catégorie référentielle est déjà donnée comme construite et n'a pas à être validée. L'enjeu du test est d'associer des unités : lexicales et référentielles (nous considérerons la catégorie comme une unité référentielle) afin de vérifier directement ou non le système d'appellations stabilisées dans la langue.

Conclusion

²⁹ Dans le cas des reduplications l'autonyme la position droite peut être occupée par un SN en usage si une modalisation vient spécifier l'acte de dénomination

³⁰ Dans ce contexte la description indéfinie ne peut avoir valeur générique

Malgré son caractère central pour la description du statut d'unité lexicale, la dénomination n'est pas une propriété unanimement reconnue en linguistique³¹. Elle se voit par ailleurs hypothéquée dans son efficacité par le libellé même des tests produits pour son identification. Ceux-ci, s'ils se veulent symétriques dans leur visée sémantique, n'en restent pas moins asymétriques quant à la perspective qu'ils projettent sur l'UL. La réalisation aléatoire de l'autonyme en position d'identifiant-UL manifeste cette disparité : l'énoncé qui exprime la relation de la langue au monde revêt effectivement la forme d'une séquence métalinguistique contrairement à son symétrique qui s'apparente de manière dommageable à un simple énoncé d'identification référentielle. Elle est le symptôme d'un présupposé tenace, en ce qu'il participe de l'inconscient linguistique, fondé sur l'immanence de la langue³² et qui impose :

- (i) une formulation des tests en langue naturelle dont l'effet, pour le français, est d'ouvrir la porte à l'ambiguïté (les difficultés que rencontrent les tests sont largement tributaires de la polysémie de *nom* et ses dérivés) ;
- (ii) que l'on expulse toute caractérisation énonciative ou sociale de la description.

Sans pour autant plaider en faveur d'un formalisme abstrait (qui aurait au moins le mérite de proposer des descriptions non-ambiguës), force est de reconnaître que ces deux facteurs conjoints, échouent à atteindre leur objectif et concourent parfois à faire de l'autonyme une simple alternative rhétorique, dans les énoncés qui vérifient la relation du monde à la langue.

Bibliographie

AUTHIER-REVUZ J. (1987), « Modalité autonymique et pseudo-anaphore déictique », *Les Cahiers de lexicologie*, 1987-2, Paris, INaLF, Didier érudition.

BOSREDON B. & TAMBA I. (1998), « Un exemple de transfert théorique, l'autonyme », *Sémiotiques* n°15, Paris.

CADIOT P. & NEMO F. (1997), « Pour une sémiogenèse du nom », *Langue française* n°113, Paris, Larousse.

KLEIBER G. (1981), *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.

KLEIBER G. (1984), « Dénomination et relations dénominatives », *Langages* n°76, Paris, Larousse.

³¹. Les tenants d'une approche dynamique de la polysémie (Cadiot et Nemo 1997) en récusent la validité. Les praxématiciens (Siblot 1998) lui préfèrent la notion de nomination, plus processuelle selon eux

³² Plus trivialement ce présupposé a pour principe la déresponsabilisation de l'agent, son effacement-dissimulation dans un certain nombre de pratiques d'assignation. Le fait est par ailleurs repérable dans l'ontologisation des appréciations : on dira que tel livre est bon, et non pas qu'on le trouve bon. De la même manière on préfère laisser les référents s'appeler (tout seuls ?) plutôt que de reconnaître que l'on a une part en tant que membre de la communauté linguistique dans la fixation de la référence. *In fine* ces effets ne sont que rhétoriques et relèvent de la donation du référent

- KLEIBER G. (1996), « Noms propres et noms communs : un problème de dénomination », *Meta* Vol. 41, n°4, Québec, Presses de l'Université de Montréal.
- MARTIN R (1983), *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- MILNER J.-C. (1976), « Reflexions sur la référence », *Langue française* n°30, Paris, Larousse.
- PETIT G. (1998), « Approche lexicale et sémantique du vocabulaire familier », *Les Cahiers de lexicologie*, n°72 1998-1, Paris, INaLF, Didier érudition.
- PETIT G. (2001 a), « Un hybride sémiotique : le nom déposé » : *Linguisticae investigationes*, tome XXIII, fascicule 1, Amsterdam, John Benjamin Publishing.
- PETIT G. (2001 b), « Dénomination et lexique », *Journal of French Language Studies* n°11, Cambridge University Press.
- PETIT G. (2001 c), « Quelle conception de la dénomination pour la lexicologie », *Cahiers de praxématique* n°36, Montpellier, Praxiling Université Paul Valéry.
- REY-DEBOVE J. (1969), « Les relations entre le signe et la chose dans le discours métalinguistique : être, s'appeler, désigner, signifier, se dire », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, Vol. VII-1.
- SIBLOT P. (1998), « Nommer c'est prédiquer », *Cahiers de praxématique* n°30, Montpellier, Praxiling Université Paul Valéry.